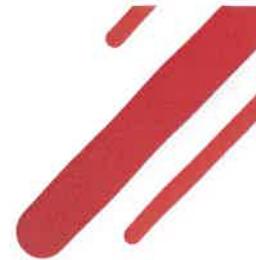




# H. AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES  
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL



Cré@vallée Nord - 371, boulevard des Saveurs  
CS30001 - 24059 PÉRIGUEUX Cedex  
Tél. : 05 53 08 88 88  
Email : hoche@hoche.com

[www.hoche.com](http://www.hoche.com)

---

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice 2024***

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES  
CHASSEURS DE LA DORDOGNE**  
*Exercice clos le 30 JUIN 2024*

*Ce rapport contient 24 pages*

6, rue René Martrenchar - 33150 CENON  
Tél. : 05 57 54 33 70

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE  
Tél. : 04 73 92 54 47

40, rue Lauriston - 75116 PARIS  
Tél. : 05.53.08.88.88

HAUDIT - SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES. INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RATTACHÉE À LA CRCC DE BORDEAUX

SAS AU CAPITAL DE 30 000 € - RCS PÉRIGUEUX 489 993 360 - SIRET 489 993 360 00069 - APE 6920Z

BORDEAUX • CLERMONT-FERRAND • PARIS • PÉRIGUEUX

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DE LA  
DORDOGNE**

5, rue Henri Jacquement  
Marsac sur l'Isle BP 232  
24052 PÉRIGUEUX CEDEX 9

Mesdames, Messieurs,

**OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents de la fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,  
Le 9 décembre 2024

**Le Commissaire aux comptes**  
**H. AUDIT**

  
**Sandy ARNAUD**  
Associée

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	190 434	176 825	13 609	18 654	5 045-	27.04-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	1 394 590		1 394 590	316 018	1 078 571	341.30
	Constructions	4 761 830	3 301 287	1 460 543	1 522 627	62 084-	4.08-
	Installations techniques Matériel et outillage	941 696	672 834	268 862	236 439	32 423	13.71
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	288		288		288	
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	93 648		93 648	93 648			
Prêts							
Autres	7 583		7 583	7 484	99	1.32	
<b>Total I</b>	<b>7 390 068</b>	<b>4 150 946</b>	<b>3 239 123</b>	<b>2 194 870</b>	<b>1 044 253</b>	<b>47.58</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	154 028		154 028	164 817	10 789-	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 434 911	2 439	1 432 472	968 084	464 388	47.97
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	151 733		151 733	221 621	69 888-	31.53-
	Valeurs mobilières de placement	4 392 181		4 392 181	3 850 678	541 504	14.06
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 286 435		1 286 435	2 467 282	1 180 848-	47.86-
Charges constatées d'avance (2)	151 060		151 060	225 632	74 572-	33.05-	
<b>Total II</b>	<b>7 570 348</b>	<b>2 439</b>	<b>7 567 909</b>	<b>7 898 114</b>	<b>330 205-</b>	<b>4.18-</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>14 960 416</b>	<b>4 153 384</b>	<b>10 807 032</b>	<b>10 092 984</b>	<b>714 048</b>	<b>7.07</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	646 539	646 539		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	4 952 004	4 791 032	160 972	3.36	
Autres	2 241 319	2 315 317	73 998-	3.20-	
Report à nouveau					
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	88 256	86 974	1 282	1.47	
<b>Situation nette (sous total)</b>	7 928 118	7 839 862	88 256	1.13	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	115 018	144 050	29 032-	20.15-	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	8 043 136	7 983 912	59 224	0.74	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	49 822		49 822	
<b>Total II</b>	49 822		49 822		
PROVISIONS	Provisions pour risques	249 381	242 849	6 532	2.69
	Provisions pour charges	190 902	158 660	32 242	20.32
	<b>Total III</b>	440 283	401 509	38 774	9.66
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	106 176	128 000	21 824-	17.05-
	Emprunts et dettes financières diverses	600		600	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	162 397	120 990	41 408	34.22
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	444 815	381 501	63 314	16.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	131 866	104 839	27 027	25.78
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance	1 427 935	972 233	455 702	46.87	
<b>Total IV</b>	2 273 790	1 707 563	566 227	33.16	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	10 807 032	10 092 984	714 048	7.07	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

735 330

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	1 889 458	1 859 637	29 821	1.60
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	181 995	156 440	25 555	16.34
Ventes de dons en nature	3 787	6 319	2 533-	40.08-
Ventes de prestations de service	1 342 221	1 186 582	155 639	13.12
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	744 012	395 036	348 976	88.34
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	31 946		31 946	
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	341 389	268 600	72 789	27.10
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	236 726	233 752	2 974	1.27
<b>Total I</b>	<b>4 771 533</b>	<b>4 106 366</b>	<b>665 167</b>	<b>16.20</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	151 422	174 861	23 439-	13.40-
Variation de stock	10 789	28 730-	39 519	137.55
Autres achats et charges externes	2 019 150	1 730 491	288 659	16.68
Aides financières	497 675	398 769	98 905	24.80
Impôts, taxes et versements assimilés	127 987	125 486	2 501	1.99
Salaires et traitements	863 087	780 686	82 401	10.55
Charges sociales	421 468	369 864	51 603	13.95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	231 912	224 191	7 722	3.44
Dotations aux provisions	199 873	160 478	39 395	24.55
Reports en fonds dédiés	49 822		49 822	
Autres charges	237 572	234 704	2 868	1.22
<b>Total II</b>	<b>4 810 756</b>	<b>4 170 800</b>	<b>639 956</b>	<b>15.34</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>39 223-</b>	<b>64 434-</b>	<b>25 210</b>	<b>39.13</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	128 696	37 068	91 628	247.19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 437	57 518	50 081-	87.07-
<b>Total III</b>	<b>136 133</b>	<b>94 586</b>	<b>41 547</b>	<b>43.92</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4 036		4 036	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	<b>4 036</b>		<b>4 036</b>	
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>132 097</b>	<b>94 586</b>	<b>37 511</b>	<b>39.66</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>92 874</b>	<b>30 153</b>	<b>62 721</b>	<b>208.01</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	11 028	19 658	8 630-	43.90-
Sur opérations en capital	29 032	52 314	23 282-	44.51-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>40 059</b>	<b>71 972</b>	<b>31 913-</b>	<b>44.34-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	33 797	10 499	23 299	221.92
Sur opérations en capital		1 292	1 292-	100.00-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	<b>33 797</b>	<b>11 791</b>	<b>22 007</b>	<b>186.64</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>6 262</b>	<b>60 181</b>	<b>53 919-</b>	<b>89.59-</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>10 880</b>	<b>3 360</b>	<b>7 520</b>	<b>223.81</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>4 947 725</b>	<b>4 272 924</b>	<b>674 801</b>	<b>15.79</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>4 859 469</b>	<b>4 185 950</b>	<b>673 519</b>	<b>16.09</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>88 256</b>	<b>86 974</b>	<b>1 282</b>	<b>1.47</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A l'occasion des 100 ans de La Fédération des chasseurs de la Dordogne, une manifestation 100% nature a été organisée du 11 au 13 Août 2023. La préparation de cet évènement a engendré des achats comptabilisés à la clôture en compte 623310 et des produits, de sponsoring notamment, comptabilisés en comptes 708840 et 745300.

La fédération a acquis aux enchères un terrain situé à Chateau L'Evêque pour un montant de 1.078.571,12 €. La procédure judiciaire lancée à l'encontre de cette acquisition n'a pas aboutie.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Informations générales complémentaires

Sur cet exercice, nous avons constaté des heures de bénévolat qui s'élèvent à 20.807,02 € comptabilisés en comptes 864 / 875.

Bilan Passif :

189 dossiers en dégâts de gibiers estimés pour un montant de 275.158,15 €

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	188 410	2 024
Terrains	316 018		1 078 571
Constructions sur sol propre	4 578 055		87 220
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	91 726		4 830
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	267 191		7 548
Installations générales agencements aménagements divers	49 799		82 750
Matériel de transport	251 193		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	250 186		11 645
Emballages récupérables et divers	20 193		1 190
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			288
TOTAL	5 824 361		1 274 042
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	93 648		
Prêts, autres immobilisations financières	7 484		99
TOTAL	101 132		99
TOTAL GENERAL	6 113 903		1 276 165

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	190 434	190 434
Terrains		1 394 590	1 394 590
Constructions sur sol propre		4 665 275	4 665 275
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.		96 555	96 555
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		274 740	274 740
Installations générales agencements aménagements divers		132 549	132 549
Matériel de transport		251 193	251 193
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		261 831	261 831
Emballages récupérables et divers		21 383	21 383
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes		288	288
TOTAL		7 098 403	7 098 403
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		93 648	93 648
Prêts, autres immobilisations financières		7 583	7 583
TOTAL		101 231	101 231
TOTAL GENERAL		7 390 068	7 390 068

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Frais établissement recherche développement	TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	169 756	7 068		176 825	
Terrains						
Constructions sur sol propre		3 075 741	150 116		3 225 857	
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales agencements aménagements constr.		71 413	4 018		75 431	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		220 908	13 567		234 475	
Installations générales agencements aménagements divers		41 977	3 328		45 305	
Matériel de transport		120 066	39 056		159 122	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		219 173	14 760		233 932	
Emballages récupérables et divers						
	TOTAL	3 749 277	224 844		3 974 121	
	TOTAL GENERAL	3 919 033	231 912		4 150 946	
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL					
Autres immob.incorporelles	TOTAL	7 068				
Terrains						
Constructions sur sol propre		150 116				
Constructions sur sol d'autrui						
Instal.générales agenc.aménag.constr.		4 018				
Instal.techniques matériel outillage indus.		13 567				
Instal.générales agenc.aménag.divers		3 328				
Matériel de transport		39 056				
Matériel de bureau informatique mobilier		14 760				
Emballages récupérables et divers						
	TOTAL	224 844				
	TOTAL GENERAL	231 912				

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	646 539				646 539
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	7 106 349	86 974			7 193 323
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	86 974	86 974-	88 256	0-	88 256
Situation nette	7 839 862		88 256		7 928 118
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	144 050			29 032	115 018
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>7 983 912</b>		<b>88 256</b>	<b>29 031</b>	<b>8 043 136</b>

**Tableau de variation des fonds propres - générosité du public**

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
Fonds propres sans droit de reprise	646 539								646 539	
Réserves	7 106 349	86 974					0		7 193 323	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	86 974	86 974-			88 256		0-		88 256	
Subventions d'investissement	144 050						29 032		115 018	
<b>TOTAL</b>	<b>7 983 912</b>				<b>88 256</b>		<b>29 032</b>		<b>8 043 136</b>	

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>			73 338			73 338	49 822
ECO-CONTRIBUTION VISIONS			24 641			24 641	22 017
ECO-CONTRIBUTION ANIMIBIO			48 697			48 697	27 805
<b>TOTAL</b>			<b>73 338</b>			<b>73 338</b>	<b>49 822</b>

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	401 509	197 434	158 660		440 283
<b>TOTAL</b>	<b>401 509</b>	<b>197 434</b>	<b>158 660</b>		<b>440 283</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	1 818	2 439	1 818		2 439
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>	<b>1 818</b>	<b>2 439</b>	<b>1 818</b>		<b>2 439</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>403 327</b>	<b>199 873</b>	<b>160 478</b>		<b>442 722</b>

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		199 873	160 478		
financières					
exceptionnelles					

Les autres provisions pour risques et charges se décomposent en :

- > Provision pour indemnité de fin de carrière pour 249 K€
- > Provision pour dégâts pour 191 K€

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 583	0-	7 583
Clients douteux ou litigieux	2 439	2 439	
Autres créances clients	1 432 472	1 432 472	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	42 752	42 752	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	105 795	105 795	
Charges constatées d'avance	151 060	151 060	
<b>TOTAL</b>	<b>1 742 101</b>	<b>1 734 518</b>	<b>7 583</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	106 176	24 619	81 557	
Emprunts et dettes financières divers	600	600		
Fournisseurs et comptes rattachés	162 397	162 397		
Personnel et comptes rattachés	161 049	161 049		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 944	197 944		
Impôts sur les bénéfices	10 880	10 880		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	74 942	74 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	131 866	131 866		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 427 935	1 427 935		
<b>TOTAL</b>	<b>2 273 790</b>	<b>2 192 233</b>	<b>81 557</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 824			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	67 862
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>67 862</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 602
Dettes fiscales et sociales	273 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	129 904
<b>Total</b>	<b>482 851</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		151 060
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>		<b>151 060</b>
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		1 427 935
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>		<b>1 427 935</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12.800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12.800 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

### Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	19 318
55 à 59 ans	6 à 10 ans	73 857
45 à 54 ans	11 à 20 ans	135 154
35 à 44 ans	21 à 30 ans	17 438
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 614
<b>Engagement total</b>		<b>249 381</b>

### Hypothèses de calculs retenues

Les modalités d'estimation de la provision pour indemnités de fin de carrière pour la clôture au 30/06/2024 ont évolués.

Les critères retenus sont les suivants :

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans contre 62 ans en 2023.
- taux d'inflation : 3.6% contre 3.9% en 2023.

Le calcul de la provision au 30/06/2024 est à 249 381 euros contre 242 848 euros en 2023.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Complément de retraite pour personnel en activité			
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		249 381	